

Paris, le 15 février 2011

**Communiqué de presse**

**SODICA conseille les actionnaires de Micro Application dans son rapprochement avec  
Avanquest Software**

Philippe OLIVIER, Président Fondateur de Micro Application, et EPF Partners ont apporté vendredi 11 février 100% des actions de Micro Application qu'ils détenaient à la société cotée Avanquest. Cette opération a été réalisée après l'approbation des actionnaires d'Avanquest réunis en AGE ce même jour. Après cette opération et avant earnout, Philippe Olivier détient 5,6% d'Avanquest et EPF 4,8%.

Cette opération permet de réunir les forces de 2 acteurs majeurs du même marché des logiciels grand public mais opérant sur des zones géographiques complémentaires. Micro Application est le leader incontestable en France de ce marché. Peu présent sur son marché domestique, Avanquest complète ainsi aujourd'hui son dispositif ; il est par ailleurs, un des acteurs majeurs sur ce même marché (en particulier aux Etats-Unis – n°7 - et au Royaume-Uni – n°2), le classant dans le top 10 mondial des éditeurs de logiciels grand public. L'ambition du nouveau groupe est de parvenir au top 5 des éditeurs de logiciels grand public (hors jeux).

Philippe OLIVIER rejoint à cette occasion le Comité Exécutif du Groupe Avanquest. Il dirigera les activités françaises et œuvrera au développement des ventes en Europe.

EPF a participé à cette opération de rapprochement stratégique, convaincu de l'importante création de valeur pouvant en résulter. Ainsi, partenaire de Micro Application depuis aout 2007, EPF continuera à accompagner le groupe reconfiguré dans ses projets stratégiques.

Profitable, le nouvel ensemble pèsera environ 110M€ de CA pour un effectif proche de 560 personnes implantées dans 8 pays.

SODICA a conseillé les actionnaires de Micro Application (Philippe OLIVIER, EPF Partners) dans cette transaction.

**Intervenants :**

EPF Partners : Christian d'Argoubet – Emmanuel Laillier

**Conseils Actionnaires Micro Application (Philippe Olivier, EPF Partners) :**

Conseil financier : SODICA (Bertrand Thimonier, Pascal Loison, Nicolas de la Serre)

Due diligence financière et comptable : Fidus (Christian Commerman)

Conseil juridique : FIDAL (Olivier Josset)

**Conseils Avanquest :**

Conseil juridique : Bignon Lebray (Jacques Goyet)

**Contact presse :** Sophie Dano - tél : 01 43 23 39 94

**A propos de SODICA :**

Au sein du Pôle Capital Investissement & Finance du Groupe Crédit Agricole, SODICA est spécialisée dans les opérations de fusions-acquisitions, de structuration et d'ingénierie financière et boursière de

taille moyenne (mid-caps).

SODICA intervient notamment en support de l'activité des réseaux bancaires et des filiales du Groupe Crédit Agricole.

[www.sodica-midcaps.fr](http://www.sodica-midcaps.fr)

**A propos d'EPF Partners :**

EPF PARTNERS est l'acteur indépendant de référence du Capital Développement Small et MidCap en France avec ses 15 années d'ancienneté et 65 opérations réalisées.

Fidèle à sa vocation d'investisseur minoritaire actif et de partenaire stratégique des entreprises familiales performantes, EPF Partners cherche à œuvrer efficacement à la création de valeur auprès des chefs d'entreprise de son portefeuille de participations.

EPF Partners investit actuellement le FCPR EPF III (120 M€) et prépare la levée de son Fonds de quatrième génération EPF IV.